

### RÈGLEMENT DE L'ÉDITION 2017 – Nouvelles de Soule

**Article 1 – organisation :** A l'occasion de la journée du livre organisée le 18 février 2017 à la médiathèque de Mauléon-Licharre, Les éditions Astobelarra – Le Grand Chardon, en partenariat avec la commune, organisent un concours de nouvelles. Ces nouvelles sont jugées par un jury de 5 personnes et la meilleure sera récompensée par un prix.

**Article 2 – critères :** La qualité de l'écriture, l'originalité du style, l'intérêt de la trame narrative et du sujet ainsi que le respect du thème proposé constituent les principaux critères de sélection.

**Article 3 – participants :** concours ouvert à tous à partir de 16 ans. Chaque participant ne pourra présenter qu'un seul texte, mais tous les genres sont permis. Les textes soumis doivent être rédigés en langue française.

**Article 4 – thèmes :** trois thèmes sont proposés pour ce concours :

- Mauléon et 1492.

- Et si la Soule était un pays ?

- Et si la légende était vraie ?

En outre, l'histoire ou une partie de celle-ci devra obligatoirement se dérouler en Soule.

**Article 5 – détails du manuscrit :** Les nouvelles concourantes devront remplir les conditions suivantes :

- le texte doit être Anonyme sous peine de disqualification. Pas de manuscrit écrit à la main.

- L'impression de la nouvelle doit être faite sur papier blanc format A4, texte justifié, interligne 1,5, police *Times New Roman* ou *Arial* corps 10. Envoyer une copie en fichier .doc à [contact@astobelarra.fr](mailto:contact@astobelarra.fr).

- Volume : minimum 2 pages, maximum 5 pages.

- Mentions obligatoires : Joindre une page de garde avec le titre de la nouvelle, les nom/prénom, la date de naissance, l'adresse et le numéro de téléphone de l'auteur, l'adresse email (si disponible), la signature de l'auteur et la mention manuscrite suivante : « *Je certifie que je suis l'auteur de cette nouvelle* ».

**Article 6 – dépôt :** Pour participer, il suffit d'adresser la nouvelle accompagnée des mentions obligatoires avant le 31 mai 2017, 17h à la mairie de Mauléon-Licharre.

Adresse postale : Concours de nouvelles - À l'attention de Mme la présidente du jury – Mairie, rue Arnaud de Maytie, BP70 – 64130 Mauléon-Licharre. Rens : 05 59 28 18 67 – [contact@astobelarra.fr](mailto:contact@astobelarra.fr)

**Article 7 – prix :** Ce prix est doté de bons d'achat d'une valeur de 150 euros, valable auprès de divers commerces de Soule. Le prix sera décerné aux lauréats par l'adjointe à la culture du maire de Mauléon-Licharre, le premier juillet 2017.

Sauf cas de force majeure, le lauréat, informé suffisamment à l'avance, devra obligatoirement être présent lors de la remise officielle du Prix.

Les 10 meilleures nouvelles seront éditées à compte d'éditeur dans un recueil et diffusées aux conditions définies par les éditions Astobelarra – Le Grand Chardon.

La participation à ce concours implique une totale acceptation des dispositions du présent règlement.

**Article 8 – promotion :** La commune de Mauléon Licharre et les éditions Astobelarra – Le Grand Chardon se réservent la possibilité de citer les noms des gagnants ainsi que celle d'utiliser leur image à des fins publicitaires.

**Article 9 – modification ou annulation :** La commune de Mauléon-Licharre et les éditions Astobelarra – Le Grand Chardon se réservent la possibilité d'interrompre, suspendre, annuler, proroger ou modifier ce concours si les circonstances l'exigent. La responsabilité des organisateurs ne saurait en aucun cas être engagée de ce fait.

**Article 10 – dernière précision :** Les manuscrits et les supports ne sont ni retournés, ni rendus.